

# FORMULAIRE D'OPTION POUR L'E-CONVOCAATION

En votre qualité d'actionnaire au nominatif de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton (« LVMH »), vous recevez chaque année un dossier de convocation à l'Assemblée générale.

LVMH vous propose d'opter pour la convocation électronique à partir de toute Assemblée générale des actionnaires qui suivra celle du 18 avril 2024.

**L'e-convocation à l'Assemblée générale, c'est simple et sécurisé.**

En choisissant ce mode de convocation, vous recevrez un courrier électronique à l'adresse e-mail de votre choix. Il remplacera le courrier postal.

Si vous souhaitez opter pour la convocation électronique aux Assemblées générales de LVMH, il vous suffit de :

- vous connecter directement à la rubrique « e-consentement » du site [www.investor.uptevia.com](http://www.investor.uptevia.com) ;
- ou compléter le coupon-réponse ci-dessous (disponible également sur le site internet de la Société) en inscrivant lisiblement vos nom, prénom, adresse postale et adresse électronique, et de le renvoyer par courrier à Uptevia.

## COUPON-REPONSE AFIN D'OPTER POUR L'E-CONVOCAATION

**Par courrier postal à l'attention de :**

**Uptevia**

Service Assemblées générales  
90-110, Esplanade du Général de Gaulle  
92931 Paris La Défense Cedex, France

**Je souhaite bénéficier des services de communication électronique liés à mon compte titres concernant les Assemblées générales de LVMH et ainsi recevoir sous format électronique le dossier de convocation ainsi que le lien permettant de consulter en ligne et de télécharger la documentation y afférente.**

Pour ce faire, je renseigne les champs suivants (tous les champs sont obligatoires et doivent être saisis EN LETTRES MAJUSCULES) :

Nom (ou dénomination sociale) : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

Adresse électronique : ..... @ .....

Fait à ..... le, .....

Signature :